TACIS: assistance aux nouveaux États indépendants de l'ex-URSS et à la Mongolie (modif. règl. 2053/93/CEE)

1995/0056(CNS) - 25/06/1996

A la suite de l'accord politique intervenu le 29 janvier 1996 et à l'issue de la procédure de concertation avec le Parlement européen, le Conseil a adopté formellement ce règlement.